

Portant validation de l'offre de M. Guillaume ROUZE pour la mission de Moe des travaux de réhabilitation de l'ancienne brasserie de la gare

Madame le Maire de la Ville de Bernay,

Vu les articles L. 2122-22 et L. 2122-23 du Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu le Code de la Commande Publique ;
Vu la délibération n°12-2020 du Conseil Municipal en date du 4 juillet 2020, portant délégation du conseil municipal au Maire ;
Vu l'offre de Monsieur ROUZE

Considérant l'offre de Monsieur ROUZE pour la réalisation de la mission de MOe,
Considérant la nécessité de signer l'offre

DECIDE :

De valider l'offre de M. Guillaume ROUZE pour la mission de Moe des travaux de réhabilitation de l'ancienne brasserie de la gare pour un montant de 6 400 € HT.

De valider le paiement par phase et par acomptes.

signé électroniquement le 28/05/2025,
par VAGNER Marie-Lyne, Maire

